

Bulletin d'Information Municipal de Zellwiller

BIMZ

N° 71

Octobre 2025



10

LES ARCHIVES
COMMUNALES

12

LES
COMMERÇANTS

15

GRANDIR
À ZELLWILLER



MAIRIE DE ZELLWILLER



47 rue Principale
67140 Zellwiller
03 88 08 91 40
mairie@zellwiller.alsace
www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/zellwiller

Suivez-nous [Zellwiller](#)

Ouverture au public:
Lundi 15h00 - 17h00
Mercredi 10h00 - 12h00
Jeudi 16h30 - 18h30



IntraMuros est notre **outil de communication** de référence pour rester connecté avec nos habitants.

Simple, intuitif et complet, il vous permet de rester informé, de vous alerter et de vous faire participer à la vie locale !

Vous y trouverez des informations de tous nos futurs évènements, de nos associations et commerçants qui font vivre notre village, ainsi qu'un petit point sur sa culture !

- Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder à la version internet de la plateforme, accessible sur ordinateur comme sur téléphone:
<https://www.intramuros.org/zellwiller>.
- Téléchargez IntraMuros depuis le store de votre téléphone portable. Sélectionnez ensuite la ou les communes du territoire auxquelles vous souhaitez être abonné et vous avez ensuite toutes les informations.



Nouveauté

Bulletin d'information municipal de Zellwiller – Octobre 2025

Directeur de la publication: Denis Heitz

Rédaction: Valérie Gressler, Jean-François Klipfel, Pierre-Ernest Gisselbrecht, Pierre Allheily, Anne Daulny,

Alain Burchi, Jocelyne Andres, Bryan Werck

Photographies: Denis Heitz, Denis Seckler, Pierre-Ernest Gisselbrecht, Valérie Gressler,

Alain Burchi, studio Pygmalion (couverture), associations, archives, école

Création, mise en page et impression: Freppel Imprimeur - Wintzenheim

Bulletin municipal tiré à 370 exemplaires – Dépôt légal à parution





#Le Mot du Maire

Chères Zellwilleroises,
chers Zellwillerois,

Depuis la dernière édition du Bimz, les projets qui étaient en cours ont été finalisés pour certains et sont en cours d'achèvement pour d'autres. Ainsi, les portes du city stade sont ouvertes depuis le mois d'avril permettant ainsi aux enfants et aux écoliers d'en profiter.

A proximité immédiate, dix maisons sont construites dans le nouveau lotissement au domaine du Heckengarten et une onzième devrait voir le jour dans les prochains mois à la suite de la cession du dernier terrain individuel disponible. La voirie définitive est programmée courant octobre.

L'aménagement de la zone d'activité est finalisé. Trois permis de construire ont été délivrés et les premières constructions ont débuté. D'autres entreprises ont manifesté leur intérêt pour des lots auprès de la Communauté de communes du Pays de Barr qui porte ce projet.

Au cœur du centre bourg, le chantier, débuté en septembre 2024, rue des Boulangers et rue Principale touche à sa fin. En effet, les candélabres ont été posés fin juillet après l'enfouissement des réseaux secs et humides dans la rue des Boulangers. Les enrobés de la rue Principale, vers Valff, ont été réalisés fin août ; puis ont suivi les raccordements souterrains de la fibre optique, la pose des enrobés sur les trottoirs. L'installation de nouveaux candélabres et la dépose des réseaux cuivrés devraient suivre.

Toujours sur le ban communal, vers Westhouse cette fois, la construction de la station de séchage des boues, près de la station d'épuration, dont le suivi du dossier est assuré par le SDEA, a démarré au mois de mai et la mise en service est programmée pour 2026.

D'autres œuvres se poursuivent à la mairie avec l'inventaire des archives publiques qui font l'objet d'un traitement. Vous pourrez lire en pages 10 et 11 comment s'organise leur conservation et ce qui a été mis en œuvre avec notamment le concours du service des archivistes itinérants du Centre de Gestion du Bas-Rhin, pour la préservation de la mémoire communale et collective.

Mais il y a également des événements qui n'étaient pas prévisibles, je pense à l'accident qui est survenu la nuit du 20 juillet lorsqu'un jeune conducteur s'est encastré, avec son véhicule, dans la chapelle Sainte-Barbe.

Les déclarations nécessaires ont été effectuées auprès des compagnies d'assurance. Un expert s'est rendu sur place fin août et des devis ont été demandés afin de réparer les dégâts causés.

Dirigeons-nous maintenant vers l'église Saint-Martin où la réfection de l'orgue est terminée - **un concert inaugural aura lieu dimanche 9 novembre à 17h avec la chorale chœur d'hommes Pluricanto.** Nous vous y attendons nombreux. La cagnotte ouverte sur le site de la Fondation du Patrimoine a permis de récolter 4950 euros dans le cadre de ce projet et d'autres aides en ont permis la réalisation.

A l'école, les projets fleurissent pour les **68 élèves** qui y sont scolarisés et nous les accompagnons. Le permis de construire déposé par la commune pour le préau de l'école maternelle a été accordé et la construction de ce dernier est programmé pendant les vacances de la Toussaint.

Enfin, j'avais à cœur de vous parler des commerces de notre village, car des changements ont eu lieu ces derniers mois. L'inauguration et l'ouverture de la nouvelle boucherie charcuterie de la ferme Rottmatt se sont passées le 13 mars dans les locaux de l'ancienne boucherie Schwender. Mais nous avons aussi appris les fermetures du dépôt de pain Sebange et celui du restaurant Chez Geneviève, institution bien connue et appréciée des habitants autant que des habitués qui venaient y déjeuner, se riaient les jours où les asperges étaient proposées, mais accueillait aussi des joueurs de cartes, les expéditeurs de colis et de courriers, les fumeurs de tabac, etc. et ce toujours avec le sourire.

La réouverture est programmée en fin d'année par les repreneurs, encore un peu de patience ! En attendant que les portes se réouvrent, **découvrez ou redécouvrez l'histoire de ces commerces historiques** au travers de l'article que nous leur avons consacré.

Il est temps de vous souhaiter une agréable fin d'année avant de vous retrouver **les samedi 10 et dimanche 11 janvier 2026** pour la traditionnelle cérémonie des vœux et le repas des aînés.

Votre Maire,
Denis HEITZ

COMPTE RENDU DU Conseil Municipal

Séance 16 décembre 2024



1. Approbation de la convention-type (2024-2028) de partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace et les communes et intercommunalités, en faveur du développement des bibliothèques en Alsace.
2. La commune a missionné le service des archivistes itinérants du Centre de gestion du Bas-Rhin pour en réaliser son inventaire (voir article en pages 10 et 11).
3. Approbation d'une demande de mainlevée de cautionnement du locataire de la chasse pour la période 2015-2024. Une retenue partielle a été effectuée en raison de dégradations en forêt.
4. Approbation du programme des travaux en forêt soumise au régime forestier avec l'Office national des forêts.
5. Approbation de la convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération entre la Collectivité européenne d'Alsace et la commune.
6. Approbation de la convention constitutive du groupement de commande pour la réalisation des travaux avec ouvrages mutualisés pour l'enfouissement des réseaux électricité, éclairage public et télécommunications rue Principale.
7. Approbation de la numérotation complémentaire pour des habitations rue du Château d'eau.
8. Acquisition d'un vidéoprojecteur pour l'école pour un montant de 1528,95 € HT, soit 1834,74 € TTC.
9. Approbation du devis de maintenance annuelle du parc informatique de la commune souscrit auprès de la société Abakom pour un montant de 2424,00 € TTC.
10. Comptes à terme : le conseil municipal a pris connaissance de l'impossibilité pour la commune d'ouvrir des comptes à terme pour effectuer des placements financiers, le refus motivé par la Direction des finances publiques.
11. Mise à jour de la délibération portant sur la création d'une régie de recettes diverses et sur les nominations du régisseur titulaire et du mandataire.
12. Approbation d'une décision modificative n°2 du budget principal de la commune.
13. Approbation de la signature de la convention de mise à disposition de personnel contractuel par le service intérim du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin.
14. Location de parcelles communales en fermage.
15. Réattribution de parcelles communales à la suite d'un non-renouvellement de bail rural.

Séance du 20 janvier 2025

1. Approbation de la création d'un préau et réfection des revêtements de la cour de l'école maternelle.
2. Discussions autour d'un projet d'extension à l'école.
3. Approbation du plan de financement en vue d'effectuer des demandes de subventions concernant le projet de démolition de l'ancien abri à matériel et la création d'un préau de la cour de l'école maternelle pour un montant total de 10 520,95 €.
4. Approbation d'un devis complémentaire de l'entreprise EPSL en vue d'installer une clôture en treillis soudés en scellement direct contre la bordure de la plateforme du multisports en rejoignant la clôture existante de part et d'autre pour un montant de 8 999,94 euros HT, soit 10 799,93 € TTC.
5. Acquisition d'un vidéoprojecteur pour la mairie et l'espace socioculturel auprès de la société Michelsonne pour un montant de 3130 € HT, soit 3756 € TTC.
6. Approbation de la demande de subvention de l'école pour une sortie scolaire au musée Würth ; la commune prenant à sa charge le transport pour un total de 295 € HT.
7. Détermination des attributions de compensation pour l'exercice 2025 – modalités de répartition des charges liées aux transferts antérieurs et régularisation de la compensation des charges relatives au transfert des zones d'activités économiques.

Séance du 24 février 2025

1. Approbation de la mise en place de la gratuité à la bibliothèque communale à compter du 1^{er} avril 2025.
2. Aménagement de la rue Principale (RD n°215) et de la rue des Boulangers : attribution des marchés travaux aux entreprises comme suit, étant ici rappelé la

participation de la CEA et d'Enedis dans le cadre de conventions spécifiques conclues avec la commune, ainsi que le reste à charge de la commune :

Lot n°	Entreprise proposée à l'attribution	Montant HT de l'attribution
1	VOGEL	102 450,00 €
		CEA : 46 393,80 € Commune : 56 056,20 €
2	AETP	137 069,99 €
		ENEDIS : 31 751,07 € Commune : 105 318,92 €

3. Approbation de la création d'un fossé drainant à la Judennachtweidt à la demande du locataire de la chasse, M. Jean-Pierre Juan, en section 37, parcelle 186.
4. Approbation du choix de l'architecte LSA pour un montant de 1440 € TTC dans la mesure où le recours à un architecte est obligatoire pour élaborer les plans du dossier de permis de construire pour le projet de préau à l'école.
5. Assujettissement de la commune à la TVA sur les ventes de bois ; le montant des recettes de bois (ventes et délivrances) encaissé au cours des deux derniers exercices, étant supérieur à 92 000 €.
6. Motion de la commune relative à la dégradation financière du régime de la CNRACL.

Séance du 07 avril 2025

1. Approbation de travaux complémentaires au city stade avec la création d'une allée piétonne afin de parfaire l'accès au terrain multisports. Offre retenue de VA BTP pour 2 988,16 € HT.
2. Approbation de la convention de transfert maîtrise d'ouvrage - travaux d'aménagement en traverse d'agglomération dans le cadre de l'aménagement de la rue Principale (RD n°215) et de la rue des Boulangers.

3. Subventions communales 2025

Association Foncière soutien entretien chemins d'exploitation → 3 500,00 €	ONAC → 30,00 €
Conseil Fabrique soutien chauffage de l'église → 100,00 €	Société Histoire & Archéologie Soutien mémoriel → 30,00 €
Hebdi Fecht Soutien - fête → 200,00 € estivale août	Souvenir Français soutien mémoriel → 50,00 €
Soutien – animations pour les enfants → 200,00 € Les P'tits d'Zell	Union Nationale des Combattants → 50,00 € soutien mémoriel

4. Fixations des taux communaux des taxes foncières pour l'année 2025, inchangés par rapport à 2024.

- Taxe foncière propriété bâtie (TFPB) : 24,39 %
- Taxe foncière propriété non bâtie (TFPNB) : 35,85 %
- Taxe d'habitation (TH) : 15,29 %

5. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024.

6. Affectation du résultat 2024 en recettes d'investissement 129 463,74 € et en recettes de fonctionnement : 135 627,35 €.

7. Adoption du budget primitif du budget principal de la commune de Zellwiller pour l'exercice 2025.

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	739 337,35 €	739 337,35 €
Investissement	757 834,09 €	757 834,09 €

8. Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57 autorisant des mouvements de crédits de chapitre à chapitre. Cette délibération sera adoptée également à la séance suivante pour le budget annexe du lotissement.

9. Reconduction de l'accès au puits communal pour l'année 2025 : cotisation de 35€/an.

10. Approbation de la location du logement communal au rez-de-chaussée du 15 rue Principale.

11. Approbation du devis de l'entreprise Rexel d'un montant de 14 849,70 TTC pour le remplacement des têtes de candélabres et les parafoudres, des rues du Fossé du Buhl, du Château et de l'Andlau, domaine du Château. Les travaux ont été effectués en régie.

12. Actualisation du plan de financement pour le projet de préau à l'école maternelle en vue des demandes de subvention réalisées par la commune.

13. Le conseil municipal a pris connaissance de la moins-value dans le cadre du marché avec Scop espaces verts au lotissement d'un montant de 787,69 € TTC.

14. Discussions autour du recrutement d'agents contractuels pour le service technique et un poste d'ATSEM pour l'école.

15. Crédit d'impôt pour l'acquisition d'un véhicule électrique.

16. Attribution de parcelles communales en fermage.

Séance du 26 mai 2025

1. Approbation d'une demande de subvention pour une sortie scolaire le 13 juin 2025 à Strasbourg pour l'ensemble des classes d'un montant de 322 € correspondant au financement des spectacles et ateliers.

2. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) du lotissement Heckengarten pour l'année 2024.

3. Affectation du résultat d'exploitation : report en recettes d'investissement : 319 459,47 € et en recettes de fonctionnement : 545 945,76 €.

4. Adoption du budget primitif du budget annexe du lotissement de la commune pour l'exercice 2025.

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 295 945,76	1 295 945,76
Investissement	583 047,65	583 047,65

5. Informations sur l'avancement des cessions et des travaux au lotissement domaine du Heckengarten.

Séance du 16 juin 2025

1. Prise de connaissance des rapports d'activités 2024 du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle.
2. Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté du Pays de Barr dans le cadre d'un accord local, soit 46 conseillers dont deux pour Zellwiller.
3. Mise à jour du plan de financement relatif au projet de préau à l'école.
4. Mise à jour du plan de financement relatif au projet de relevage de l'orgue de l'église Saint-Martin.
5. Approbation d'une convention avec La Poste pour la mise en place de la base adresse locale : 3448,48 euros TTC.
6. Point de situation sur les cessions au lotissement domaine du Heckengarten : les acquéreurs du lot n°2 se sont désistés.
7. Création de l'emploi d'ATSEM contractuel dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité pour une durée de 12 mois avec une durée hebdomadaire de service fixée à 25,93/35^{èmes}.
8. Location de parcelles communales en fermage, parcelle communale n°148 en section 47 d'une contenance de 5,40 ares, au profit de Monsieur Victor Friess.

2. La commune a renouvelé son adhésion à la Fondation du Patrimoine, délégation Alsace, et a payé la cotisation annuelle 2025 de 200 €.
3. Approbation du devis pour l'informatisation des données du cimetière communal pour un montant de 3 333,00 € HT, soit 3 999,60 € TTC.



4. Mise à jour de la délibération sur la redevance d'occupation du domaine public pour les commerçants ambulants.
5. Approbation de la convention relative à l'opération de mise en souterrain des réseaux d'Orange dans la commune dans le cadre des travaux réalisés rue Principale. La signature de ladite convention étant nécessaire à la finalisation de l'opération.
6. Numérotation de la voirie communale rue Principale d'une habitation supplémentaire.
7. Informations diverses sur les travaux réalisés et notamment le marquage sur la voirie communale.
8. Approbation de la décision modificative n°1 du budget de la commune.
9. Approbation de la demande de dotation en bancs effectuée par l'école pour la classe de maternelle au bénéfice du confort et de la sécurité des enfants. Dépense auprès de SM Bureau pour un montant de 382 € TTC.
10. Attribution du lot n° 2 au lotissement domaine du Heckengarten.
11. Durée hebdomadaire de service de l'agent spécialisé des écoles.
12. Information sur les Permis Exclusif de Recherches (PER) de gîtes géothermiques «Les Coteaux» et PER de mines de lithium «Les Coteaux Minéraux» - Société Lithium de France.

Séance du 15 septembre 2025

1. Le conseil municipal a pris connaissance des rapports d'activité 2024 suivants :
 - a. Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
 - b. Gaz de Barr
 - c. Smictom d'Alsace centrale
 - d. Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Bas-Rhin.

Ça se passe chez nous



RÉNOVATION DE L'ORGUE SILBERMANN



Rénovation du mécanisme de l'orgue Silbermann de notre église

Saint-Martin, effectuée par le maître facteur d'orgues, Hubert Brayé, avec le soutien de nombreux donateurs à travers l'appel aux dons sur le site Internet de la Fondation du patrimoine notamment: <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/orgue-de-leglise-saint-martin-de-zellwiller/100236>



CITY STADE

L'équipement est ouvert depuis fin avril, permettant, aux jeunes du village et aux écoliers, la pratique et la découverte de divers sports (handball, basketball...).



RUE PRINCIPALE ET RUE DES BOULANGERS

Aménagement et rénovation de la rue Principale (à partir du garage Gressler en direction de Valff), avec enfouissement des réseaux secs et remplacement des lampadaires.



TRAVAUX DIVERS

Journée de plantations, participation communale à l'Oschterputz le 29 mars 2025, rafraîchissement du marquage sur la voirie communale.



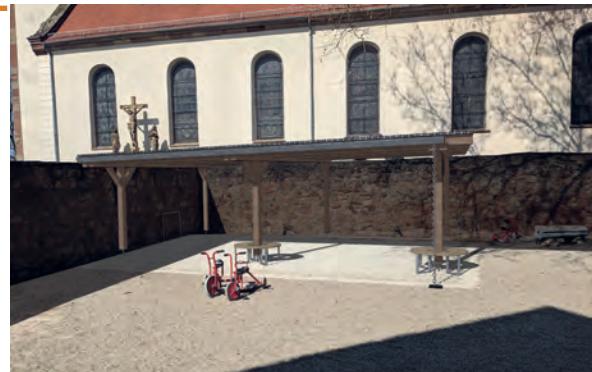
STATION SÉCHAGE DE BOUE

Le permis de construire a été déposé à la mairie le 11/12/24, il a été accordé le 10/03/25.

Les travaux ont démarré au printemps et se poursuivent actuellement.



ECOLE



Création d'un nouveau préau dans la cour des maternelles avec démolition des anciens ouvrages.

INAUGURATION BOUCHERIE

Inauguration de la nouvelle boucherie Rottmatt le 13 mars, en présence de M. GERHART, M. GABLE, M. HAULLER et M. le Maire.



CIMETIÈRE

RÉNOVATION DE LA GRANDE CROIX

Toutes celles et tous ceux qui fréquentent le cimetière l'auront remarqué: la grande croix et le Christ qui la surplombe ont retrouvé des couleurs! Cette rénovation a été gracieusement réalisée cet été par l'entreprise Peintur's Heibel et Gargowitsch. La commune et le conseil de fabrique s'associent pour remercier vivement Sébastien Gargowitsch et ses collaborateurs pour ce geste généreux qui contribue à l'embellissement et à la mise en valeur de notre cimetière.

PATRIMOINE

Ouvrir les tiroirs du temps

7



Au sens de l'article L211-1 du code du patrimoine, les archives publiques et privées sont « *l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité.* »

Tous les documents administratifs sont des archives publiques inaliénables et imprescriptibles.

Quels documents archiver ?

Les collectivités territoriales sont détentrices de fonds diversifiés. Une multitude de documents renseignent sur son évolution et son histoire dans tous les domaines de la vie locale (population, urbanisme, finances, état civil, police, édifices...). Au-delà de cette valeur patrimoniale et de la sauvegarde de la mémoire,

les archives répondent également à des besoins en matière de gestion des affaires communales, de justification des droits des administrés.

Tous les âges se côtoient :

- **Archives anciennes :** documents produits avant 1790. On les retrouve souvent sous forme de liasses ou registres.
- **Archives modernes :** documents produits entre 1790 et 1982.
- **Archives contemporaines :** documents produits depuis les lois de décentralisation à compter du 10 juillet 1983.

Toutes les formes et supports

- **Documents écrits** (manuscrits et imprimés)
- **Documents iconographiques** (plans, affiches, photographies...)
- **Documents électroniques** (disquettes, bandes magnétiques, CD-ROM, disques durs, cloud, serveur...)

- **Documents sonores** et audiovisuels (cassettes, DVD...)

Qui est propriétaire ?

Les archives publiques sont des biens appartenant à l'État et aux collectivités territoriales (art. L212-6 du Code du Patrimoine). Pour autant, les communes ne sont pas propriétaires de toutes les archives qu'elles détiennent. Les archives cadastrales ou encore l'état civil, par exemple, sont la propriété de l'État.

Toutefois les frais de conservation des archives sont compris dans les dépenses obligatoires des communes. Ainsi, elle assure la conservation (boîtes à archives, classement des dossiers, restauration des documents, agencement des locaux, aménagement du bâtiment...), le classement et la mise en valeur.

Qui est responsable ?

Le maire est civilement et pénalement responsable envers sa commune de la bonne gestion des archives



communales (intégrité, conservation...) sous peine de sanctions, mais sa responsabilité s'exerce sous le contrôle de l'Etat. Ainsi, les communes ne peuvent faire procéder à la destruction physique des documents sans avoir préalablement reçu le visa du directeur des archives départementales.

Rendre public ?

Rendre accessible la majeure partie des documents fait partie des missions de service et d'intérêt public. « Archiver » ne prend toute sa dimension que dans la capacité de restitution de l'information.

Pour éviter au maximum les pertes irrémédiables de ce patrimoine souvent en exemple unique, les consultations ont lieu à la mairie. Les documents ne doivent en aucun cas quitter le bâtiment public dans lequel ils sont conservés.

Faire de la place à l'ancien

Depuis 2023, la commune réalise un inventaire de ses archives. En effet, la nomenclature de classement (cadre de classement) date de 1926, cela a presque cent ans ! Alors en quoi cela consiste-t-il ?

Car nous ne sommes pas en train de vous parler de la méthode de rangement de Marie Kondo, qui promeut de trier et d'organiser les possessions d'une personne en se basant sur la question « Est-ce que cet objet me procure de la joie ? » et donc à se délester ce qui nous encombrerait. Bien au contraire ! Au sein de la commune faire de la place à l'ancien signifie préserver de vieux papiers pour ouvrir les tiroirs du temps, mais aussi en éliminer d'autres selon des règles définies.

Leur conservation a donc fait l'objet d'une réflexion globale sur l'aménagement des locaux au premier étage de la mairie. En effet, l'espace existant ne permettait pas de stocker le volume des archives, qui n'était pas encore traité et qui se trouvait sur différents sites ; l'idée étant de regrouper en un même lieu l'histoire communale, hors celles déposées aux archives départementales.

L'agencement a nécessité des investissements, notamment des rayonnages et des fournitures de bureau, ainsi que des moyens humains. La main d'œuvre étant composée d'agents communaux, des archivistes itinérants du Centre de Gestion du Bas-Rhin, sous couvert des archives départementales, et la participation du conseil municipal.

Le volume d'heures représente actuellement une centaine de jours de travail, soit l'équivalent d'une personne à temps plein sur six mois.

Quelques chiffres clés supplémentaires :

- **3 atlas** cadastraux ont été restaurés parmi la collection existante
- **5300 actes** d'état civil ont été numérisés ce qui ne représente qu'une partie des actes conservés en mairie
- **680 kilos** d'archives ont été éliminés – pour le moment – après visa des archives départementales et déposés à Strasbourg auprès d'une entreprise spécialisée dans la destruction sécurisée
- Un investissement de l'ordre de **35 000 euros** sur trois ans.

Et « c'est pas fini » !

Les prochains mois seront consacrés à la reliure de registres d'état civil dont un jeu sera déposé au tribunal judiciaire de Saverne, ce qui est une obligation légale. Quelques piles de dossiers devront encore faire l'objet d'un classement pour étoffer l'inventaire. Enfin, la dernière étape consistera à aménager un bureau supplémentaire au premier étage.

Si vous avez dans vos commodes ou dans vos albums, des photos et/ou des cartes postales historiques du village et de ses habitants - et que vous en êtes d'accord - vous pouvez les déposer à la mairie pour que nous puissions les numériser. Cela pourrait aussi prendre la forme de don de documents. Une attestation de don/dépôt avec un descriptif vous sera alors remis. L'automne est là, à vos souvenirs !

MÉTIERS DE BOUCHE

Une histoire de famille



On dit souvent que les commerces sont au cœur de la vie d'un village ; à Zellwiller, certains artisans de bouche ont traversé les générations, le savoir-faire se transmettant de parents à enfants. Sans perdre leur authenticité, ils ont su s'adapter au temps qui passe.

Histoire de femmes Restaurant Chez Geneviève

Tout a commencé avec **Auguste et Rosalie Denefeld**, qui reprennent la gérance du Bistrot Au Lion d'Or en 1929. Rosalie, née Klipfel, pose les premières pierres de ce qui allait devenir une lignée de restauratrices. Même pendant la Seconde Guerre mondiale, le bistrot reste ouvert, les soldats venant s'y désaltérer.

En 1949, le couple rachète le bâtiment.

La relève est assurée en 1977 par **leur fille, Lucienne et son mari Marcel Ebel**. Celle-ci insuffle une nouvelle énergie au lieu ; le bistrot fait un peu plus de place à la partie restauration. Le jardin familial fournit les légumes frais, utilisés pour les plats du jour,

qui attirent toujours plus de monde.

Ouvert midi et soir jusque dans les années 2000, l'endroit compte de nombreux habitués.



Dans les années 80, le bistrot est un lieu de rencontre incontournable ; les chasseurs, clients

fidèles, viennent y prendre leurs repas, autrefois livrés directement en forêt ; le dimanche, après la messe, les hommes s'y retrouvent pour l'apéritif. La rumeur dit qu'ils rentraient parfois un peu en retard à la maison.

En 1995, c'est au tour de la troisième génération de prendre les rênes.

Geneviève Ebel reprend l'affaire et la renomme Chez Geneviève. Elle perpétue la tradition familiale en ne proposant pas de plats à la carte, uniquement des plats du jour. Après 30 ans passés derrière le comptoir, elle vend son restaurant et prend sa retraite en juin 2025.

Le lieu devrait rouvrir ses portes bientôt avec de nouveaux propriétaires.

Des petits nouveaux sont arrivés à Zellwiller :



- Food Truck Yummy, cuisine asiatique,
les mercredis et vendredis soirs
- Food Truck Le Veusty's, Pizza, les mardis soirs
- Ferme Rottmatt, boucherie/charcuterie

De génération en génération - Restaurant Bellevue



Le restaurant Bellevue lancé en 1912 n'était au départ qu'un café au nom éponyme. Il fût tenu par **monsieur et madame Huss, les grands-parents de Raymond Baur**. Il se composait de trois pièces: la chambre à coucher personnelle, la cuisine et la pièce servant de café.

Les parents de Raymond, **Louisa et Romain** ont repris le

flambeau dans les années 1940 toujours en tant que café. Ils ajoutèrent un étage à la bâtie en 1927. Puis ils rajoutèrent, en 1952 l'actuelle grande salle à manger, dont les fondations furent creusées avec un bœuf et une charrue!

Raymond et Dany reprirent l'affaire familiale en 1971 et se lancèrent dans la foulée dans

les tartes flambées. Ce fût le premier restaurant au sud de Strasbourg à proposer ce concept dans les années 1970.

Suivirent la confection de pains d'épices de 1974 jusqu'en 2012.

C'est également dans ces années-là qu'ils inaugurerent un plat qui fait encore aujourd'hui sa renommée: les moules.

L'affaire commença grâce à l'expédition de 30 kilos de moules de la part du cousin de la mère de Dany, alors mytiliculteur à La Rochelle.

C'est ensuite **Jérôme et Christelle**, la quatrième génération, qui reprirent l'affaire familiale en 2005 en y apportant aussi leur touche en cuisine et en salle afin de faire perdurer la tradition familiale.

Une tradition bouchère - Boucherie Schwender

C'est dans les **années 1930**, juste avant la Seconde Guerre mondiale, que **Lucien et Marie Schwender** posent la première pierre de leur boucherie.

La période est difficile, la guerre se profile; pour éviter les réquisitions du bétail par les allemands, celui-ci est abattu de manière clandestine, ce qui permet de continuer à nourrir la population

Dans les **années 1970**, c'est au tour de leur fils, **René Schwender**, et de sa femme, **Jeanine**, de reprendre les rênes. Sous leur direction, l'entreprise prospère et se modernise tout en conservant l'esprit artisanal. La boucherie devient alors une institution reconnue, attirant une clientèle fidèle composée pour moitié d'habitants du village et pour moitié de clients des environs. De plus, elle s'établit comme un fournisseur pour les restaurateurs du village, un partenariat qui a perduré jusqu'à la fin.



En **octobre 2000**, la transmission se poursuit: **leur fille Eliane et son mari Alain Adoneth** reprennent le flambeau. Le savoir-faire artisanal ainsi que les recettes sont conservés, garantissant la qualité des produits. René Schwender, bien que retraité, continue de travailler dans la boutique; son unique préoccupation était encore et toujours de satisfaire le client, de lui donner envie de revenir.

La saga familiale prend fin le 30 novembre 2022 lorsqu'Alain Adoneth prend sa retraite.

Chapelle

PRIÈRE DE RALENTIR, ON FREINE SUR LES VOIES DU SEIGNEUR



Un accident est survenu dans la nuit du dimanche 20 juillet, vers 3h40.



Un conducteur de 20 ans, circulant à vive allure sur l'A35, a refusé d'obtempérer après avoir été repéré par un véhicule banalisé de la gendarmerie. Prenant la fuite, il a perdu le contrôle de sa voiture à l'entrée du village, s'encastrant dans la petite chapelle Sainte-Barbe et endommageant un pressoir décoratif. Monsieur le Maire, appelé sur place, n'a

pu que constater les dégâts. Un expert, mandaté par les assurances, est venu le 19 août pour évaluer les dommages extérieur et intérieur ; en effet, en plus du trou béant sur l'une des façades et des fissures sur deux autres murs, du mobilier a été détérioré.

Une fois le dossier d'assurance complet, la commune a pu demander des devis à divers artisans, devis réceptionnés courant septembre.

Il a été décidé de profiter des futurs travaux de réfection pour également changer les tuiles. La rénovation de la chapelle aura lieu dès que les entreprises choisies seront disponibles.



École

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE 2024-2025

Un projet d'école tourné vers la nature : « L'école du dehors »

Dans le cadre du dispositif NEFLE - « Notre École, Faisons-La Ensemble » -, l'école s'est engagée dans un projet axé sur la nature et l'apprentissage en extérieur. Construit en partenariat avec des écoles de villages voisins, ce projet vise à améliorer la réussite scolaire, favoriser le bien-être des élèves et réduire les inégalités.

À Zellwiller, il se concrétise par des sorties hebdomadaires dans un verger mis à disposition par la commune, à côté du parking de l'accueil périscolaire. L'objectif est d'offrir aux élèves un cadre à la fois stimulant et apaisant, propice au développement de leur curiosité, de leur confiance en eux et de leur capacité à coopérer.

Le projet comprend la création d'un espace de lecture en plein air ainsi que des ateliers réguliers d'écriture et de lecture partagée, adaptés aux différents cycles. Les compétences travaillées couvrent l'expression orale, la compréhension écrite, la mémorisation, le raisonnement linguistique et le travail en groupe.



Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique globale d'épanouissement, de bien-être et de réussite pour tous. Pour tirer pleinement parti de cet accès privilégié à la nature, un financement de 5 100 € a été obtenu auprès de l'Office Français de la Biodiversité



(OFB). Par ailleurs, la labellisation du verger en « Aire Terrestre Éducative » (ATE) est en cours. Ces actions sont soutenues par la municipalité, qui a installé une « salle de classe naturelle », aménagée avec des troncs d'arbres. Les élèves de CM1-CM2 y tiendront des « conseils de la terre » afin d'étudier et de favoriser la biodiversité du verger.

Culture, arts et littérature

L'année écoulée a par ailleurs été rythmée par différentes activités et sorties autour de la culture, de l'art et de la littérature :

- Rencontre avec l'illustratrice Amandine Laprun pour les maternelles et CP-CE1-CE2: graphiste et illustratrice pour la jeunesse depuis 2003, elle est intervenue pour sensibiliser et initier les élèves à l'art du dessin.



- Visite au musée Würth, l'exposition « Garden Party ».
- Participation au plan « Bibliothèques d'école 2025 »: dotation de 500 € pour enrichir la bibliothèque scolaire.



- Créations artistiques éphémères en extérieur, à partir d'éléments naturels avec la participation à l'animation « Land Art » du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Piémont des Vosges
- Spectacles de chants et danse à la Kermesse de l'école pour les différentes classes, en français, anglais et allemand pour les élémentaires.

Histoire et citoyenneté



A l'occasion de la commémoration de l'Armistice et du 80^e anniversaire de la libération de l'Alsace, les élèves ont participé à la cérémonie aux Monument aux morts, avec notamment le chant de la Marseillaise, suivie

d'une marche aux lampions vers la borne de Koufra et du chant militaire de la 2^e DB.
La cérémonie s'est soldée avec la projection publique d'un film historique de cette sombre période, à l'ESC.

Aussi, M. Stutter est intervenue dans les classes de CE2-CM1-CM2 pour retracer la vie à Zellwiller pendant la Seconde Guerre mondiale.

Engagement solidaire et inclusion

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les élèves ont fabriqué des décos de Noël avec du matériel de réemploi fourni, entre-autre, par les parents d'élèves puis vendu à l'occasion de la fête de Noël du 13 décembre, avec l'appui de l'association Les Ptits d'Zell et des parents d'élèves, au profit de la coopérative scolaire.



Les élèves ont également confectionné des cartes de vœux solidaires ; il s'agit d'un projet mené avec l'association des Ptits d'Zell pour soutenir les personnes isolées du village.

Lors des Olympiades inclusives du 13 mai dernier, les élèves ont participé avec l'association Les Papillons Blancs à des ateliers de sensibilisation au handicap, comme notamment des parcours à l'aveugle, le basket inclusif et des épreuves sportives coopératives.

Enfin, toujours avec les résidents des Papillons Blancs, ils ont réalisé un atelier culinaire, lors duquel tout le monde s'est régale de crêpes.



Sorties et événements

Cette année, les élèves ont eu le plaisir de profiter d'une sortie de fin d'année scolaire le 13 juin dernier avec:

- Spectacle au Planétarium de Strasbourg,
- Atelier au Jardin des Sciences,
- Pique-nique et jeux au Jardin de l'Orangerie.

Et enfin, avec le soutien de l'association Les Ptits d'Zell, les élèves ont mis l'ambiance avec leur prestation de chant et danse sur la scène de l'espace socioculturel à l'occasion de la fête de fin d'année du 27 juin.



ET POUR L'ANNÉE 2025-2026 ?

La rentrée : une nouvelle équipe !

C'est avec un grand plaisir que je continue d'exercer mes fonctions de directrice à l'école de Zellwiller pour cette nouvelle année scolaire. Notre équipe pédagogique accueille cette année Céline Brom, nouvelle enseignante, et Manon Weller, ATSEM familière de la classe de maternelle.

L'accroissement des effectifs du niveau Petite Section a nécessité une petite réorganisation des classes pour permettre les meilleures conditions d'enseignement. C'est ainsi que Frédéric Schahl garde l'enseignement de la classe de PS et MS qui compte 26 élèves, aux côtés de Cécile Denefeld, Atsem. Céline Brom enseigne aux 19 élèves de GS, CP et CE1, aux côtés de Manon Weller, Atsem, dans les 2 salles de classes du bâtiment sis 11 rue Principale. Et enfin, j'enseigne [Anne Daulny, ndlr] aux 24 élèves de CE2, CM1 et CM2, à l'étage du 13 rue Principale.

L'an dernier, nous avons pu compter sur l'implication précieuse des parents d'élèves, que ce soit au sein de l'association des Ptits d'Zell ou à titre individuel. La commune s'est montré également un soutien actif à nos projets pédagogiques et à l'amélioration des conditions de travail. Je tiens à souligner combien ces engagements sont porteurs de sens pour les enfants : ils leur montrent que l'école est un lieu d'opportunités, où l'on grandit, s'épanouit et développe de nouveaux savoir-faire et savoir-être. Il tient à cœur à notre équipe de proposer aux élèves du village un enseignement à la fois moderne et en lien étroit avec la nature.

Les projets

Les projets planifiés sur l'année en cours s'articuleront autour de la poursuite du projet d'école, le renforcement de la prévention des risques liés aux réseaux sociaux pour les plus grands, des actions de support à la biodiversité dans notre verger, et une classe verte prévue en 2026 dans les Vosges avec un « Séjour arts du spectacle » (<https://coloalterego.org/index.php/classes-de-decouverte/arts/ouvrez-le-rideau>)

Aussi, comme chaque année, le programme prévoit des sorties piscine pour l'apprentissage de la natation. Cette année, nous avons réalisé un stage condensé sur 8 jours filants, où les élèves des classes de GS à CM2 sont allés à la piscine d'Obernai, ce qui a porté ses fruits avec une belle progression pour les élèves qui ont marqué 92% de réussite pour les élèves de CM1-CM2 au diplôme du « savoir-nager ».

Anne DAULNY,
directrice d'école.

Bibliothèque



N'hésitez pas à venir voir ce qui a été déniché par nos bénévoles parmi les 369 livres choisis avec soin. La bibliothèque est ouverte le mardi des semaines paires de 17h30 à 19h et le samedi de 10h à 12h. L'inscription est maintenant gratuite, toujours pour une année complète.

La bibliothèque propose aussi des animations deux à trois fois par an (ex. atelier de cuisine autour du monde dans le cadre du festival inter-bibliothèques Nomades en avril 2025). Elle proposera un bricolage le samedi 22 novembre 2025 afin de confectionner son calendrier de l'Avent. Notez-vous la date dès aujourd'hui, les inscriptions seront ouvertes quelques semaines avant.

Après une trêve estivale,
la bibliothèque a réouvert ses portes.

Afin de pouvoir proposer des nouveautés à ses lecteurs, les bénévoles se sont rendues le 05/09/2025 à la médiathèque de Villé, relais de la Bibliothèque d'Alsace, pour le traditionnel échange de la moitié du fond documentaire ; c'est également le moment de découvrir les nouveautés acquises par la collectivité européenne d'Alsace.

Chorale

Notre chorale paroissiale, avec les conjoints des choristes, s'est dégourdie les jambes comme chaque année le dimanche 14 septembre dans les hauteurs de Woxheim vers le Horn et autour du chemin des chapelles.

La chorale c'est une dizaine de choristes qui aiment chanter et animer les offices à Zellwiller.

Mais c'est aussi des concerts, des interventions dans les EHPAD ou des messes communes avec d'autres paroisses.



Si vous aimez chanter et que vous avez envie de le faire au sein d'un petit groupe bien sympathique et joyeux, vous êtes les bienvenus.

Elisabeth Kieffer, la président de la chorale ou André Zinck son directeur restent à disposition pour toute question, comme les autres choristes d'ailleurs.



SR Zellwiller

CLUB EN PLEINE DYNAMIQUE

Cette année 2025 a également marqué un nouveau tournant pour le club avec le lancement de la première édition du tournoi solidaire LIFEPINK le 21 juin. Un événement marquant, placé sous le signe de la convivialité et de la générosité : un tournoi de gala a réuni d'anciens joueurs professionnels, des personnalités alsaciennes et des membres du club, le tout suivi d'une grande soirée festive et musicale. Grâce à cette belle mobilisation, les SRZ ont pu remettre plus de 5000€ à l'association de Nicolas Rieffel, qui lutte activement contre les cancers en Alsace.

Avec leur dynamisme sportif et associatif, les SRZ confirment plus que jamais leur place au coeur de la vie communale et poursuivent leur ambition : former, rassembler et faire vivre la passion du football à Zellwiller.

Le club de football de Zellwiller continue d'afficher une belle vitalité ! Pour la saison 2024/2025, c'était plus de 250 licenciés qui avaient rejoint les rangs des Sport Réunions Zellwiller (SRZ), répartis en deux sections, masculine et féminine, et plus de 13 équipes engagées dans les différentes compétitions.

Au-delà des terrains, le SRZ s'investit pleinement dans la vie du village en organisant chaque année plusieurs événements phares :

- La soirée Années 80 en janvier
- Le marché aux puces du lundi de Pâques
- Le tournoi de pétanque du 15 août
- La vente des sapins début décembre

Hebdi Fecht

UN BARATHON MÉMORABLE AU CŒUR DU VILLAGE

Samedi 16 août, notre village a vibré au rythme du traditionnel **Barathon**, qui a rassemblé près de **700 participants** dans une ambiance festive et conviviale. Trois bars thématiques avaient été aménagés pour l'occasion, chacun offrant une atmosphère unique et colorée.

Au «**Tontons Suffer**», les amateurs ont pu profiter d'une ambiance guinguette chaleureuse, propice aux rires et aux discussions entre amis. «**Le Toro Loco**» a quant à lui transporté les participants en pleine félina, rythmé par les sonorités entraînantes des **ESM Brass**, qui ont mis une énergie folle dans leurs prestations.

Enfin, le «**Schatzi**» a enflammé la nuit avec une programmation endiablée, permettant aux plus courageux de danser jusqu'aux petites heures du matin.

Cette soirée haute en couleurs restera sans aucun doute dans les mémoires, confirmant une fois encore la **Barathon comme un rendez-vous incontournable** de l'été villageois. Un grand merci aux organisateurs, bénévoles et musiciens pour leur engagement, ainsi qu'à tous les participants pour leur enthousiasme. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition qui promet d'être tout aussi festive !

Conseil de fabrique

Un automne animé à la paroisse Saint Martin :

Concert, fête de la Saint Martin et quête annuelle sont au programme !

Notre traditionnelle quête pour le chauffage et l'entretien de l'église ainsi que deux évènements festifs auront lieu cet automne au sein de notre paroisse :

1. LA QUETE ANNUELLE

Dans le cadre de sa collecte annuelle, le Conseil de Fabrique fait cette année encore appel à votre générosité à travers une quête. Comme vous le savez, cette quête annuelle est toujours aussi importante puisqu'elle représente la principale ressource nous permettant de faire face aux dépenses liées au chauffage mais aussi d'assurer les réparations nécessaires au bon déroulement des célébrations.

Après avoir mené à son terme la réfection de l'orgue, nous envisageons cette année d'effectuer des travaux de réparation du carrelage de l'église ainsi que de remplacer la statue de la Vierge située dans la grotte. L'état de délabrement de la statue ne permet plus de pratiquer une simple réfection. Ces deux opérations occasionneront des dépenses conséquentes qui viendront grever notre budget.

Malgré les difficultés en rapport avec l'actuel contexte économique et notamment l'augmentation importante du coût de la vie et de l'énergie, nous sommes

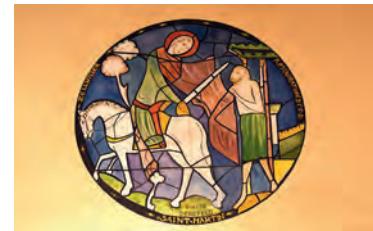
soucieux de continuer à vous offrir un lieu de recueillement et de prière confortable à tous points de vue. Nous sommes aussi confiants et savons que nous pouvons à nouveau compter sur votre soutien et vos dons généreux pour nous permettre d'assurer le chauffage de l'église et les réparations nécessaires. Pour effectuer vos dons, il vous suffit de déposer l'enveloppe avec votre don et le talon réponse qui ont été distribués dans vos boîtes aux lettres durant la première quinzaine de septembre.



2. LE CONCERT

Il aura lieu le dimanche 9 novembre 2025 à 17h au sein de notre église. Il s'inscrit dans une série de deux concerts inauguraux à travers lesquelles nous allons célébrer l'achèvement des travaux de relevage de notre orgue paroissial.

C'est l'ensemble Pluricanto qui se produira lors de ce pre-



mier concert inaugural. La chorale de Zellwiller participera également sous la houlette d'André Zinck, directeur et chef de chœur.

Pluricanto est un chœur d'hommes qui a vu le jour dans le Kochersberg en 1987, à l'initiative de son chef Dominique Wicker. C'est monsieur Jean-Pierre Schneider qui en est le Président. L'ensemble vocal évolue dans différents styles de musique, aussi bien populaire et folklorique, que classique et liturgique, accompagné soit au piano ou à l'orgue.

Assister au concert le 9 novembre, voilà une belle occasion de venir entendre les belles sonorités de notre orgue rénovée ! Ce concert sera dédié au remplacement de la Vierge de la grotte et aux travaux de réparation du sol de l'église.

3. LA FETE DE LA ST-MARTIN

Comme chaque année, la fête réunira les 2 paroisses d'Illenheims et de Zellwiller sous l'égide de notre Saint patron commun. Elle aura lieu le mardi 11 novembre. Une messe sera célébrée le matin et sera suivie à 12h d'un repas à l'Espace socioculturel de notre village. Comme pour les autres éditions, une tombola vous sera également proposée

l'après-midi. Les formulaires d'invitation avec indications des horaires, du menu et des modalités d'inscription vous seront distribués entre le 15 et le 19 octobre.

Pour vous inscrire, il suffira d'adresser votre règlement et le talon réponse à l'une des adresses indiquées sur les formulaires. Pour la bonne organisation de la fête, il est

nécessaire que les bons d'inscription nous parviennent pour le 1^{er} novembre au plus tard.

Persuadés que vous aurez à cœur de participer à la fête de la Saint-Martin et/ou au concert de Pluricanto, nous osons croire que vous viendrez nombreux nous soutenir et nous encourager à mener à bien nos actions bénévoles pour notre paroisse et notre



village. Nous vous remercions par avance pour votre générosité.

Pour le Conseil de fabrique,
le Président, Alain Burchi

P'tits d'Zell



VISITE DES PERSONNES ÂGÉES | 13 décembre 2024



FÊTE DE NOËL |
21 décembre 2024



CARNAVAL | 8 mars 2025



CHASSE AUX ŒUFS

26 avril 2025



FÊTE DE L'ÉCOLE | 27 juin 2025

17
OCTOBRE

Vente de fromages

Organisateur : Les P'tits d'Zell
 Commande entre le 17 octobre et le 29 novembre
 Livraison: le 18 décembre 2025

31 OCTOBRE

Soirée Halloween

Organisateur : Les P'tits d'Zell
 Lieu : Espace socioculturel



7-8 NOVEMBRE

Oktoberfecht

Organisateur : Hebdi Fecht
 Lieu : Espace socioculturel

HEBDI Fecht
Le fil conducteur de vos projets



- AGENDA DES MANIFESTATIONS -

9

NOVEMBRE
- 17h -

Concert inaugural de l'orgue

Chorale chœur d'hommes
 Pluricanto

Organisateur : Conseil de fabrique
 Lieu : Eglise Saint-Martin

11

NOVEMBRE
- 9h30 -

Armistice

Organisateur : Commune
 Lieu : Monument aux Morts

11

NOVEMBRE

Fête de la St Martin

Organisateur : Conseil de Fabrique
 Lieu : Espace socioculturel

22

NOVEMBRE

Calendrier de l'Avent

Organisateur :
 Bibliothèque
 Lieu : Bibliothèque



6

DÉCEMBRE

Vente de sapins

Organisateur : SR Zellwiller
 Lieu : Club house



12

DÉCEMBRE

Fête de Noël

Organisateur : Ecole
 Lieu : Espace socioculturel

13

DÉCEMBRE

Fête de Noël

Organisateur : SRZ
 Lieu : Espace socioculturel



20
DÉCEMBRE



Visite aux personnes isolées

Organisateur : Les P'tits d'Zell

Lieu : Les enfants volontaires apporteront des brioches et des surprises aux personnes âgées isolées du village

10
JANVIER
2026

Vœux du Maire

Organisateur : Commune
Lieu : Espace socioculturel

11
JANVIER

Déjeuner des aînés

Organisateur : Commune
Lieu : Espace socioculturel

31
JANVIER

Soirée Années 80

Organisateur : SR Zellwiller 
Lieu : Espace socioculturel

13
FÉVRIER

Vente de fromages

Organisateur : Les Ptits d'Zell
Commande entre le 13 février et le 20 mars 2026
Livraison: le 2 avril 2026

14
FÉVRIER

Cavalcade et carnaval

Organisateur : Les Ptits d'Zell
Lieu : Foyer socioculturel

6
AVRIL

Marché aux Puces

Organisateur : SR Zellwiller 
Lieu : Village

11
AVRIL

Chasse aux œufs de Pâques



Organisateur : Les Ptits d'Zell
Lieu : A l'école et autour de l'église

13
JUIN

Matchs de l'espoir et tournoi LIFEPIK

Organisateur : SR Zellwiller 
Lieu : Club house

19
JUIN

Fête de l'école

Organisateur : Les Ptits d'Zell
Lieu : Espace socioculturel

15
AOÛT

Tournoi de Pétanque

Organisateur : SR Zellwiller 
Lieu : Rue de la Forêt

Battues de chasse, programme prévisionnel

- Vendredi 31 octobre 2025
- Mardi 11 novembre 2025
- Vendredi 05 décembre 2025
- Samedi 20 décembre 2025
- Samedi 27 décembre 2025
- Samedi 31 janvier 2026



Etat civil

Naissances

2024

KUSS SECKLER Lily-Rose
HEILMANN Emilien & HEILMANN Olivier
VERVAUX Séraphin

2025

PAPEGAY Octavie
DELLAMORE LOESCH Adriel
SOLAK Hélin
WEBER Alban
DECKER DENEFELD Louna



Mariages

2025

Sophie WILLMANN & Michaël SCHMITT
Aurélie WALTER & Nicolas OBERLÉ



Décès

2025

BAUR Lucienne née NAEGEL
PERNELLE Thierry
ZOCARO Maria
SOLAK Salih
RISCH Lucie née KLIPFEL
KRON Alain
HEILIGENSTEIN Bernard



Grands Anniversaires

90 ans

BAUR Lucien – le 15.10.2025
DENNEFELD André - 16.11.2025



85 ans

NIES Joseph – le 16.05.2025
SUHNER Lucien – le 22.10.2025
GARGOWITSCH Christiane née BURGER – 21.12.2025

80 ans

BAUR Raymond – 31.05.2025
LUCAS André – le 21.05.2025
SBINNEN BROEBSTEL Christiane – le 04.01.2025

Anniversaires de Mariage

Orchidée - 55 ans

02 Janvier 1970 Thérèse et Gérard BAUR



Or - 50 ans

18 Juillet 1975 Arlette et Jean-Marie RISCH
02 Août 1975 Yolande et Bernard GAMB

Arlette et Jean-Marie RISCH